



Envoyé en préfecture le 24/03/2023

Reçu en préfecture le 24/03/2023

Publié le 28/03/2023

ID : 069-200058493-20230322-C\_20230322\_12-DE



## DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

### PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C 20230322\_12

#### CONVENTION D'ADHÉSION CEP DES CCAS

Rapporteur : Monsieur Philippe GUELPA-BONARO, Vice-Président (Transition énergétique et innovation)

Le 22 mars 2023 à 18 h 00, le Comité du syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 15 mars 2023 s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Fleurieu - 9 rue du Stade à Fleurieu-sur-Saône sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, Président.

**Quorum :** 35  
**Nombre de délégués en exercice :** 86

#### PRÉSENTS :

**Titulaires :** Métropole de Lyon : Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL VIEIRA, Pascal DAVID, Véronique GIROMAGNY, Philippe GUELPA-BONARO, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Anne REVEYRAND, Joëlle SECHAUD, Corinne SUBAÏ. Communes : Bruno THUET (Brignais), Didier DUPIED (Chaponost), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sophie BLACHÈRE (Caluire-et-Cuire), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Michel FOURRIER (Chassieu), Patrick JOUBERT (Collonges-au-Mont-d'Or), Alain LEGRAS (Corbas), Agnès GARDON-CHEMAIN (Écully), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Rémy RIBAS (Fontaines-Saint-Martin) Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Jean-Paul VERNAT (Francheville), Noëlle MAGAUD (Genay), François NASARRE (Jonage), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Gilbert SUCHET (Montanay), François JOLLY (Poleymieux-au-Mont-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mont-d'Or), Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or), Frédéric RAGON (Saint-Genis-Laval), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or), Pierre BARRELLON (Ste Foy-lès-Lyon), Anne PERRUT (Sathonay-Camp), Jean-Philippe JAL (La Tour-de-Salvagny), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

**Suppléants :** Thierry DILLENSEGER (Vourles) ; Marc DUBIEF (Bron), Karine LUCAS (Couzon-au-Mt-d'Or), Damien PAUME (Dardilly), Ivan SABATIER (La Mulatière).

#### ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Éric PEREZ (Métropole de Lyon),  
Christiane CHARNAY (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon),  
Gilbert-Luc DEVINAZ (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon),  
Quentin BALAYE (Lissieu) donne pouvoir à Germain LYONNET (Quincieux),  
Michel CASTELLANO (Millery) donne pouvoir à Jean-Philippe CHONÉ (Communay),  
Daniel SEGOUFFIN (Vernaison) donne pouvoir à Guy PERRUSSET (St Symphorien d'Ozon).

Secrétaire de séance : Monsieur Michel GIRAUD (Fleurieu sur Saône)

Envoyé en préfecture le 24/03/2023

Reçu en préfecture le 24/03/2023

Publié le 28/03/2023

ID : 069-200058493-20230322-C\_20230322\_12-DE



Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2022-12-22-00004 en date du 22 décembre 2022 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu la délibération C-2022-02-02/03 fixant la tarification des services annexes CEP ;

Considérant que le SIGERLy est autorisé à réaliser tout service d'accompagnement des adhérents en matière d'efficacité énergétique et de maîtrise de la demande énergétique ;

Considérant qu'actuellement, les bâtiments des CCAS sont traités via la convention CEP que chaque commune a signé ;

Considérant que les CCAS sont des personnes morales et qu'il y a donc lieu que les CCAS signent une convention CEP dédiée ;

*Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Philippe GUELPA-BONARO, Vice-Président (Transition énergétique et innovation)*

#### **Le Comité syndical :**

**APPROUVE** le projet de convention CEP pour les CCAS, et les tarifs des prestations CEP ci-dessous ;

**INSCRIT** la recette correspondante au budget principal de l'année, article 70688.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions CEP, leurs annexes et, le cas échéant, les avenants, avec les adhérents demandeurs ;

**RAPPELLE** que les recettes prévisionnelles attendues seront inscrites chaque année selon le principe de l'annualité budgétaire au budget principal, chapitre 70, article 70688.

Niveau des missions	Nom	Coût annuel
Niveau 1	<b>Consommations</b>  (Bilan annuel des consommations énergétiques + suivi décret tertiaire)	0 € (compris dans le tarif facturé à la commune)
	Intégration d'un historique de facturation dans le logiciel de suivi des consommations énergétiques (1)	6,8 €/pdl.année de facturation
Niveau 2 (2)	Exploitation	0 € (compris dans le tarif facturé à la commune)
Niveau 3	- Études énergétiques, • Accompagnement à la réalisation d'un SDIE, • Accompagnement à une démarche territoriale, hors Métropole,	- Missions externalisées : refacturation à l'euro près, subvention déduite  - Missions internalisées : 50 €/heure
	Accompagnement de projets (technique et financier)	
	Prestations techniques	
	Valorisation des CEE	- Reversement à l'€-€

(1) Mission ponctuelle, d'intégration d'un historique de facturation, dans le logiciel de suivi des consommations énergétiques, pour permettre notamment, le choix de l'année de référence des bâtiments concernés par le décret tertiaire.

(2) Le niveau 2 exclut la mise en place et le suivi de contrats d'exploitation comprenant une prestation P1, d'achat de gaz naturel et/ou d'électricité par l'exploitant, le SIGERLy permettant aux CCAS d'acheter ces énergies via des groupements d'achat qu'il coordonne.

Envoyé en préfecture le 24/03/2023

Reçu en préfecture le 24/03/2023

Publié le 28/03/2023

ID : 069-200058493-20230322-C\_20230322\_12-DE



Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*